



Ventabren, 17 novembre 2015

COMMUNIQUE DE PRESSE :

SOCIETE

Un air propre autour des écoles c'est possible !

Une commune des Bouches du Rhône à la pointe de l'éco-mobilité !

Les habitants de Ventabren ont relevé le défi !

Dans le cadre de son Projet d'Aménagement et de Développement Durable, la commune de Ventabren s'est lancée l'an dernier dans une opération innovante baptisée « Agissons pour notre environnement ». Plus d'un tiers des habitants de la commune s'est ainsi engagé dans cette initiative éco-responsable afin d'améliorer la qualité de l'air autour de ses écoles.

Pour respecter la réglementation¹ et apporter un mieux vivre-ensemble, la commune de Ventabren a décidé de prendre le taureau par les cornes !

Objectif : réduire de 10% l'usage de la voiture autour des écoles maternelles et élémentaires en 2 ans, sans rien interdire !

Plutôt que de ne s'adresser qu'aux parents amenant leurs enfants à l'école, la commune a décidé d'impliquer plus largement la population et d'aborder d'autres thématiques que les déplacements pour que chacun puisse agir là où il le peut pour améliorer son environnement !

Grâce aux ambassadeurs de l'opération et au réseau d'acteurs motivés (écoles maternelles et élémentaires, le centre de loisirs, associations des parents d'élève (UPP et FCPE)), la commune a ainsi réussi à impliquer non seulement les parents d'élèves, mais aussi les riverains des écoles et une partie des habitants. Les nombreux participants à cette opération (plus de 550 foyers) ont décidé de mettre en œuvre des actions concrètes écocitoyennes, dont plusieurs en faveur des déplacements doux (la marche à pied, le vélo, covoiturage...).

Des premiers résultats significatifs en faveur de comportements responsables

Très vite, l'opération a remporté un franc succès. Aujourd'hui, 35% des habitants de la commune participent à l'opération, de tous âges et de toutes professions ! On note par exemple que plus d'un tiers des participants sont des actifs entre 25 et 45 ans alors qu'habituellement cette tranche d'âge a peu de temps à consacrer à ce type d'opérations.

¹ Mise en conformité avec le cadre réglementaire : lois sur l'air et l'utilisation rationnelle de l'énergie, loi Solidarité et renouvellement Urbain, mise en application des orientations politiques des plans de déplacements urbains et plus particulièrement du plan de déplacements établissements scolaires (PDES)

Moins d'un an après le début de l'opération, les habitants sont très enthousiastes vis-à-vis de la démarche :

- 78% des parents d'élèves disent oui à l'école « sans voiture » !
- 92% soutiennent l'action de la commune
- Seulement 9% restent sceptiques sur la possibilité de réduire le nombre important de voitures affluant aux horaires d'ouverture et de fermeture des classes !

Et les habitants s'impliquent concrètement : 96% ont choisi de nouveaux défis à relever !

Grand défi collectif le 18 novembre : ne pas utiliser la voiture pour amener les enfants à l'école !

Fière de ces résultats, la commune donne rendez-vous aux participants ce mercredi 18 novembre matin pour venir constater l'engagement des parents, des enfants et des riverains à réduire l'usage de la voiture avec un défi collectif : s'organiser pour ne pas utiliser la voiture pour amener les enfants à l'école !

Quels avantages pour les écoliers et leurs parents ?

- Suppression de la contrainte de l'embouteillage lors de l'accompagnement des enfants à l'école en voiture
- Meilleures sécurité et qualité de vie aux abords des écoles
- Activité physique régulière
- Pédagogie auprès des enfants : apprentissage du déplacement en ville, de la sécurité routière, de la ponctualité et de l'autonomie, activité en groupe, responsabilisation face aux problèmes de pollution et de sécurité routière, acquisition d'un comportement écocitoyen
- Solidarité favorisée entre les familles et les générations

Pour aider les parents d'élève dans la bonne réalisation de ce défi, la mairie déploie plusieurs moyens :

- 2 pédibus² exceptionnels où les parents pourront déposer leurs enfants à 500m environ de l'école (square des Bonfils et du centre commercial des Claux).
- renforcement du ramassage scolaire avec 2 minibus supplémentaires au départ de l'Intermarché (à 1,5 km de l'école)

Pour encadrer les enfants, la police municipale, plusieurs élus et des parents d'élèves les accompagneront dans les pedibus ou dans les bus.

En plus de ce défi, le **mercredi 18 novembre à 11h devant l'école**, la commune organise un stand festif et informatif.

Le Maire, Claude Filippi, et son adjoint à l'environnement, Yann Villaret, présenteront aux habitants les actions des parents et enseignants de l'école et les 1^{er} résultats de l'opération.

Les enfants seront invités à participer au permis piéton/trotinette et un stand avec des informations pour se déplacer autrement sera tenu par la Communauté du Pays d'Aix.

L'équipe municipale

Les Directions suivantes s'investissent particulièrement dans l'opération :

- Direction générale des services
- Direction des services techniques

² Ramassage scolaire à pied, encadré par des accompagnateurs

- Direction des affaires scolaires et de la jeunesse
- Cabinet du Maire

Un réseau d'acteurs mobilisés

La commune a obtenu une large mobilisation des acteurs locaux. Principalement :

- les Directeurs des écoles maternelles et élémentaires
- Le centre de loisirs
- les associations des parents d'élève (UPP et FCPE)
- L'association Air Paca, agence régionale en charge de la surveillance de la qualité de l'air.
- La communauté du Pays d'Aix

Pour assurer le succès de l'opération « Agissons pour notre environnement », la commune fait appel à la start-up E3D-Environnement

L'opération menée par la commune s'appuie sur le service GD6D™ (prononcer « j'ai décidé ») développé par la start-up métropolitaine E3D-Environnement.

Ce dispositif propose une méthode progressive basée sur une rencontre avec les usagers suivi d'un accompagnement « pas à pas ». Durant cet accompagnement personnalisé, les habitants sont invités à effectuer des gestes simples pour qu'ils ne soient pas spectateurs, mais bien acteurs du dispositif. Il n'y a pas de culpabilisation, mais une approche dans laquelle chaque foyer se voit proposer des actions adaptées à son profil.

Ces gestes simples, du quotidien, ont des répercussions visibles. L'objectif est de démontrer que chacun, à son échelle, peut agir sur son environnement immédiat et que chaque contribution permet d'obtenir des résultats. Ces nouvelles pratiques sont mises en avant individuellement et collectivement pour créer une "communauté dynamique" afin de donner envie de poursuivre.

Pour proposer un tel accompagnement, le dispositif GD6D repose sur les technologies numériques (site internet, conseillers téléphoniques, tablettes) mais aussi sur le contact humain (avec la visite d'agents formés sur le terrain).

Le dispositif GD6D est actuellement utilisé dans de nombreuses villes en France et à l'étranger : Marseille, Lyon, Montpellier, Gent, Varsovie, Cefalù... et plus de 10 000 personnes ont déjà adhérées à la démarche.

Comment se déroule l'opération ?

- 1^{ère} étape : informer

Des agents (de la mairie formés et/ou des ambassadeurs E3D-Environnement) vont à la rencontre des habitants du quartier concerné par l'opération en porte à porte afin de leur présenter le dispositif, de recueillir des informations sur leurs habitudes de consommation et leur implication en matière de développement durable.

Une fois celles-ci traitées, les usagers se voient proposer, sur la base du volontariat, l'adoption d'un petit nombre de gestes simples et écocitoyens, sélectionnés selon leur profil et leur mode de vie : afficher un autocollant stop-pub sur sa boîte aux lettres, acheter des produits d'entretien écologiques, couper l'eau du robinet pendant le brossage de dents, éteindre ses appareils en veille...

- 2e étape : Accompagner

Toutes les 6 semaines environ, chaque participant est contacté par mail ou par téléphone pour faire le point, l'informer de l'impact de son action et lui proposer de nouveaux gestes à adopter. Ces derniers tiennent compte du mode de vie et de la motivation de chacun, afin que ces nouvelles pratiques soient adoptées naturellement et sans contrainte. Les utilisateurs retrouvent également en ligne les résultats chiffrés de leurs actions, ainsi que de celles menées par l'ensemble des participants entrés dans le dispositif.

- 3e étape : Créer du lien

Des célébrations de résultats sont organisées régulièrement afin de présenter à la communauté les progrès réalisés. Ainsi, chaque participant prend part à une dynamique collective et peut mesurer l'impact de ses efforts personnels à l'échelle de son quartier.

- 4e étape : Bilan

A l'issue de l'opération, chaque utilisateur concerné par le dispositif reçoit un bilan individuel et collectif des actions entreprises pour mesurer les bénéfices qu'il en retire au niveau de son environnement proche ou de son logement.

Des ateliers pédagogiques sur la qualité de l'air

Depuis 2 semaines, l'association Air Paca a rejoint la dynamique proposée aux habitants par la commune. L'association a formé puis assisté l'équipe d'animation communale du centre périscolaire afin de sensibiliser les enfants aux bons gestes pour améliorer la qualité de l'air intérieur et extérieur.

Chaque enfant est reparti avec un bulletin décrivant des bons gestes que les enfants se sont engagés à faire chez eux pour améliorer la qualité de l'air.

Résultat des engagements pris par les enfants :

- Aller en trottinette, rollers ou à pied à l'école, au moins une fois par semaine.
- Aérer ma chambre tous les matins, au moins 5 minutes, pour renouveler l'air de la pièce.
- Mettre un pull à la maison lorsque j'ai froid, plutôt que de monter le chauffage.
- Consommer des fruits et légumes de saison qui sont produits près de chez moi.

CONTACT PRESSE

cabinet@mairie-ventabren.fr